

Bon No: 003304823	1ere Gachée: 12:00 (1) Quantité: 7.50 m3	Date: 08/10/2025 référence commande(2): 03 26 87 72 20	061025075749	Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410353 chantier: 103534	EUROVIA REIMS SECHAULT		EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE ZI LA POMPELLE BP 107 Reims route d6 06.59.91.22.77 08250 Séchault		Véhicule: M85 8x4 ROUXEL FRC M85 FROESH DENIS
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:
13:00					
code Béton PJEXT1A330	désignation(6)(8) EXTRUDE	certification	classe d'exposition(3) XF2	Classe Chlorure CL 0,40	consistance(7) S1 Dmax 20
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C30/37
appellation commerciale EXTRUDE Dm20 S1 CEM2 330					
Propriétés particulières spécifiées					
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE		EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:					
signature:					

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1